



Inaptitude du salarié

Connaître la dernière jurisprudence.
Maîtriser les risques liés à la santé mentale

Stress, harcèlement, dépression nerveuse, discriminations, souffrance au travail... autant de maux qui ont des répercussions fortes dans l'entreprise en termes de maladie, d'accident ou d'inaptitude et dont **l'employeur sera tenu pour responsable s'il n'a rien fait pour les prévenir**. Le renforcement des obligations légales et jurisprudentielles en matière de santé mentale notamment, et la complexité des procédures en cas d'inaptitude du salarié s'imposent à l'employeur.

Liaisons sociales vous propose de faire le point complet et opérationnel sur toutes ces questions en vous apportant des solutions pratiques pour limiter les risques encourus.

Programme :

Procédure d'inaptitude : comment faire face à la complexité des obligations ?

- **L'avis d'inaptitude : les précisions apportées par la jurisprudence, leur portée pour l'entreprise**

Le rôle central du médecin du travail. Quelle articulation avec les prérogatives du médecin traitant, de l'inspecteur du travail ? Inaptitude partielle, inaptitude à tout emploi, inaptitude avec réserve : en pratique, comment les gérer ? Visite d'embauche, visite de pré-reprise, visite de reprise : comment les distinguer ?

- **L'obligation de reclassement : jusqu'où va-t-elle ?**

Quel est le cadre temporel et géographique de l'obligation de reclassement ? Quelle est la procédure à respecter ? Médecin du travail, représentants du personnel, CHSCT, aides extérieures : vers quels interlocuteurs s'orienter ? Quid en cas de refus du salarié de l'offre de reclassement ? Quels sont les recours en cas de litige ?

- **Le licenciement : une situation à gérer avec précaution**

A partir de quand peut-il intervenir ? Quelle est la sanction du non-respect des obligations ? Quand le licenciement est-il considéré comme nul ? L'importance de la motivation de la lettre de licenciement. Quel est le sort de la rémunération et des indemnités de rupture ?

Stress, harcèlement et inaptitude : une responsabilité renforcée pour l'employeur

- **L'impact des dernières évolutions jurisprudentielles**

Avis d'inaptitude et reclassement : les spécificités de la maladie mentale. Les risques de licenciement sans cause réelle et sérieuse lorsque l'inaptitude est consécutive aux conditions de travail.

Avec les interventions de :

Chantal GIRAUD-van GAVER,
avocat associé au cabinet Coblenca & Associés

Hervé GOSSELIN,
conseiller à la chambre sociale de la Cour de cassation

La matinée sera animée par :

Marie-Françoise CLAVEL-FAUQUENOT,
rédactrice en chef des Numéros juridiques de Liaisons sociales.

Inscriptions : **01 76 73 30 30**
e-mail : liaisonsformation@liaisons-sociales.com

Bulletin de participation

À retourner à : Liaisons Sociales Formation – Case Postale 717
Wolters Kluwer France - 1, rue Eugène et Armand Peugeot - 92856 Rueil-Malmaison ou par fax au **01 76 73 49 09**

002564 078



oui, je souhaite m'inscrire à la Conférence d'actualité Liaisons sociales de 9 avril 2010 « Inaptitude du salarié » au prix de 470 €^{HT}, soit 562,12 €^{TTC}

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Facture à établir précisément à : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Fait à : _____ Le : _____

Cachet et signature **obligatoires** :